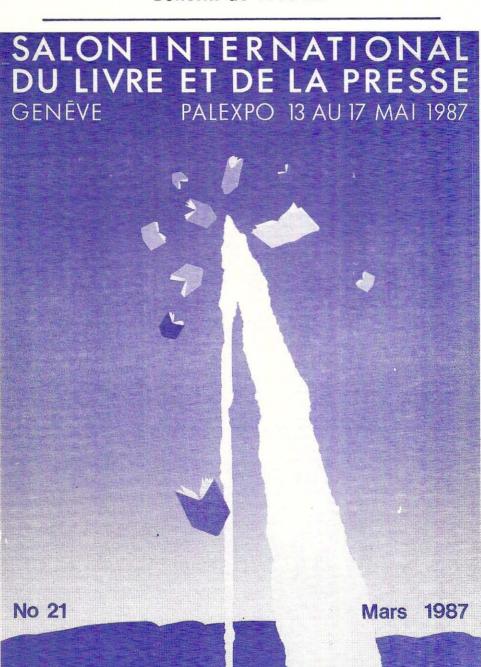
HORS-TEXTE

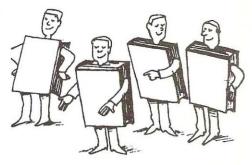
Bulletin de l'AGBD



Ras

Ce qu'ils ont dit

es livres sont des envahisseurs. Mine de rien, avec une patience infinie et toujours plus nombreux, ils se rendent maîtres des lieux. Ils ont tôt fait de déborder des bibliothèques, où ils étaient assignés à résidence. Telles les multitudes d'escargots dans les romans de Patricia Highsmith, ils escaladent les murs, poussent jusqu'aux plafonds, s'installent sur les cheminées, les tables, les guéridons, se fixent dans les encoignures, pénètrent dans les armoires, les commodes et les coffres, et si, faute de place, toute ascension leur est impossible, ils demeurent à terre, proliférant sur la moquette ou le carrelage (à condition de n'être pas humides, tous les sols leur conviennent) en piles instables et arrogantes.



Aucune pièce n'est interdite aux livres. Aucune ne leur répugne. Ceux qui n'ont pu accéder au salon, au bureau ou à la chambre se contentent des toilettes, de l'office, des couloirs, ou même d'un cagibi sombre dans lequel transitent les pommes de terre, les pots de confiture, le vin cacheté, l'aspirateur et les pelotes de ficelle. Ils cohabitent avec les araignées. Il ne sont pas allergiques à la poussière. Groupés, serrés les uns contre les autres, ils ont la stabilité et la patience des menhirs. Autrefois, les souris, hardiment, les grignotaient. Mais, devant la prolifération des couvertures, elles y ont à peu près toutes renoncé. Les souris sont la preuve qu'une trop grande accumulation d'imprimé peut décourager.

Bernard Pivot

Texte et illustration extraits de Lire no 132, sept. 1986

NOUVELLES DU COMITE



ACTIF

Séances chargées pour le comité ces temps-ci. Outre les affaires courantes (demandes d'admission, renseignements, courrier divers), la discussion de plusieurs projets plus lointains et bien entendu Hors-Texte, de nombreuses activités, réparties parmi les membres du comité, sont en cours.

REPRESENTATIF

Danielle Herzschuch, représentant l'AGBD, a été nommée présidente de la Comission des études de l'Institut d'études sociales. Cette commission étudie les problèmes liés aux différentes formations et décide des candidatures.

COOL

Joëlle Felix se rend aux réunions de l'Organisation du personnel de l'ABS. Face à cette organisation légèrement vacillante, elle reste sur la réserve. L'OP a décidé de présenter les groupements et associations régionaux dans "Arbido". A suivre.

SYSTEMATIQUE

Toujours progressiste, le comité veut tirer parti des nouvelles technologies et a prévu de mettre ses différents fichiers (membres, abonnés, etc.) sur ordinateur. Ce travail, rémunéré, a été confié à une élève de l'Ecole de bibiliothécaires où des micro-ordinateurs sont à disposition.

CREATIF

Deux groupes de travail ont été constitués pour préparer le Salon du Livre, qui, rappelons-le, aura lieu du 13 au 17 mai 1987. Un stand de 2m x 6m a été loué au nom des "Associations de bibliothécaires". L'AGBD assure la coordination des travaux. Sont parties prenantes du projet : l'ABS, les quatre associations romandes, le GTB (Groupe de travail de lecture publique de l'ABS), l'Ecole de bibliothécaires et le SEBIB (Service de coordination des bibliothèques universitaires).

A l'unanimité, il a été décidé de présenter au public, non pas les bibliothèques, mais le métier de bibliothécaire. Les idées ne manquent pas, toutefois à cette date (fin décembre) elles ne sont pas encore concrétisées. Trois axes sont à développer : l'aménagement du stand (des devis ont été demandés), l'animation (les étudiants de l'Ecole de bibliothécaires s'en chargent dans le cadre du cours d'animation donné par Mme Court) et un montage audio-visuel (M. Willy Donzé, directeur de la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds, réunit un groupe de travail ad hoc). Le Groupe régional des bibliothécaires vaudois étudie la création d'un gadget-souvenir.

Le clou de l'affaire sera la journée des bibliothécaires - vendredi 15 mai, qui comprendra une conférence et dont le programme devrait permettre d'obtenir congé pour formation continue. Nous attendons des collègues de toute la Suisse.

Pour financer cette opération, des fonds ont été avancés par les différents partenaires. L'AGBD a engagé Fr. 2'000. -. L'ABS prend en charge la moitié des frais prévus, soit Fr. 5'000. -, dans l'optique d'une formation continue pour ses membres. Relevons toutefois qu'à l'heure actuelle il est encore difficile d'évaluer le coût de l'opération.

BAROQUE

M. Louis-Daniel Perret a donné, le 27 janvier, une conférence-causerie sur les bibliothèques baroques. La compétence et l'élégance de son exposé auraient mérité une audience plus fournie!

REDUIT

Christine Grab, qui a rempli pendant trois ans la fonction de secrétaire, a donné sa démission au comité qui a bien été obligé de l'accepter, étant donné qu'elle se marie et qu'elle ira s'établir à Sion! Nous regretterons autant sa présence agréable que son travail efficace, et nous lui souhaitons un heureux avenir en Valais. Marie-Claire Wessel reprend la gestion du secrétariat.

TRADITIONNEL

... en vous annonçant l'Assemblée générale fixée au lundi 23 mars. En attendant de vous voir, la présidente vous transmet ses meilleurs messages.

L. Caillat

FORMATION EN INFORMATION DOCUMENTAIRE A L'UNIVERSITE DE GENEVE

Les associations professionnelles et l'Ecole de bibliothécaires (Genève) assurent depuis plusieurs décennies la formation professionnelle du personnel technique des bibliothèques et centres de documentation. Jusqu'ici, à l'exception des possibilités limitées offertes dans le cadre de la collaboration existant entre l'Ecole de bibliothécaires et la Faculté des lettres de l'Université de Genève (discipline C), le personnel scientifique ne dispose d'aucun programme de formation spécifiquement conçu à son intention. Afin de contribuer à combler cette lacune, l'Université de Genève, en collaboration avec l'Ecole de bibliothécaires, va mettre sur pied, dès la rentrée universitaire 1987, une formation postgraduée menant à un Certificat de spécialisation en information documentaire (CESID).

Reprenant dans leurs grandes lignes les orientations définies par le"Rapport final de la Commission fédérale pour la coordination dans le domaine de la documentation scientifique"(Rapport Schneider, 1982), les auteurs du programme du CESID ont retenu trois domaines principaux d'enseignement : l'informatique, la gestion et la bibliothéconomie/sciences de l'information. A raison de deux jours par semaine, les cours, séminaires et travaux pratiques occuperont trois semestres universitaires pour quelque 600 heures d'enseignement.

Le CESID sera ouvert à deux types principaux de candidats : d'une part, aux titulaires d'un diplôme de bibliothécaire (EBG et, sous certaines conditions, ABS ou équivalents), et, d'autre part, aux porteurs d'une licence d'une université suisse ou d'un titre jugé équivalent. L'admission sera contrôlée sur dossier par le Comité scientifique responsable du CESID. Si le programme est commun aux deux populations, un programme de formation complémentaire (environ 230 heures), permettra aux universitaires dépourvus de formation préalable en bibliothéconomie, d'acquérir les connaissances fondamentales dans ce domaine (notions générales en

bibliothéconomie; description bibliographique; bibliographie, banques de données et ouvrages de référence; éléments de base en analyse documentaire). Le programme complémentaire se déroulera parallèlement au premier semestre du programme à raison de deux jours de cours hebdomadaires.

Les enseignements d'informatique prépareront les étudiants à être, dans le cadre des applications de cette technique à l'information documentaire, des interlocuteurs compétents des informaticiens et des fournisseurs de produits et logiciels. Au terme de leur formation, ils seront à meme d'effectuer une étude d' opportunité, de quantifier les données à traiter, de définir les fonctionnalités d'un système et d'étudier les solutions logicielles disponibles ou à créer. Les cours de gestion les prépareront à assurer l'organisation fonctionnelle d'un service, à élaborer et à contrôler les budgets qui leur sont confiés ainsi qu'à diriger une équipe. Situés dans le prolongement de la formation professionnelle acquise auparavant (bibliothécaires diplômés) ou dans le cadre de la formation complémentaire évoquée plus haut (titulaires d'une licence), les enseignements de bibliothéconomie et sciences de l'information mettront l'accent sur l'analyse documentaire, le phénomène de l'information documentaire dans la société, les besoins des usagers, la constitution et la gestion de banques d'information ainsi que sur l'analyse d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation en tant que système.

Eu égard à la formation initiale des bibliothécaires diplômés et des différents licenciés, deux profils professionnels principaux devraient se dégager après l'obtention du CESID :

- a) celui où la formation bibliothéconomique est la plus solide et la plus complète;
- b) celui où les connaissances dans un domaine des sciences humaines ou des sciences exactes sont complétées par des connaissances bibliothéconomiques; ce profil devrait conduire à la formation de cadres particulièrement aptes à l'analyse du contenu des documents.

Décerné par la Faculté des lettres de l'Université de Genève, le certificat de spécialisation en information documentaire est le fruit d'une collaboration étroite entre les Facultés des sciences (informatique), des sciences économiques et sociales (gestion), de droit, des lettres et l'Ecole de bibliothécaires. Il est soutenu financièrement par les cantons romands, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la Ville de Genève et l'Institut d'études sociales de Genève.

Débutant en octobre 1987, les cours s'achèveront en mars 1989. Un nouveau cycle de formation est d'ores et déjà prévu pour la rentrée universitaire 1989. Au terme de ces deux premières périodes, l'opportunité de reconduire le programme sera examinée.

Une brochure présentant en détail le CESID ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues au Secrétariat de la Faculté des lettres (Université, 3 rue de Candolle, 1211 Genève 4).

Les personnes désireuses de suivre la formation du CESID doivent déposer leur dossier de candidature avant le 15 mai 1987.

Pour le Comité scientifique du CESID: Le Bureau



Librairie "Comestibles"

"POURQUOI AVONS-NOUS DE PLUS EN PLUS RAREMENT L'OCCASION AUJOURD'HUI DE NOUS EPRENDRE D'UN LIVRE AUTREMENT QUE POUR L'OEUVRE DONT IL EST L'HABITACLE ?" RENE CHAR.

Un des avantages merveilleux d'avoir sa propre librairie, c'est de pouvoir présenter et faire connaître les livres qui me touchent et m'intéressent.

Pour moi la forme, la présentation d'un livre est aussi importante que son contenu, mon rapport au livre est tactile, esthétique.

J'aime le poids du livre broché, palper la pergamine qui le protége, le mystère du livre non coupé. Quoi de plus subtil lorsque le travail collectif d'un livre est en harmonie : papier, texte, typographie, illustrations, reliure. On trouvera à la librairie des illustrés du 19e siècle, tel par exemple Toepffer "Voyages en zig-zag" dans un cartonnage polychrome de l'époque (signé Lenègre), des livres illustrés du début du siècle comme "Les Chansons Madécasses" d'Evariste Parny, orné de bois de Laboureur (1920), des livres illustrés contemporains, "Retour Amont" de René Char, avec des eaux-fortes de Giacometti, des livres objets "Matériel pour un Don Juan" de Butor et Alechinsky (1966) et des livres d'artiste "L'or en plomb" de François Bouillon, des éditions originales, des ouvrages de documentation, principalement en histoire de l'art, des livres photos et enfin pour les livres neufs des ouvrages de poésie, mais parus chez des éditeurs qui n'accèdent pas aux grands circuits commerciaux, enfin un choix sélectionné de livres d'occasion.

Pour animer la librairie et la faire connaître, malgré l'exiguité de l'espace (25 m 2), je décidai d'y organiser des expositions ou des lectures (4 fois par an). Exposition d'éditeurs ou d'artistes ayant comme support le livre naturellement.

J'ai eu la chance de pouvoir commencer en décembre 82, en présentant les Editions Guy Levis Mano.

Guy Levis Mano, poète, traducteur, imprimeur et typographe, consacra sa vie à la poésie. Durant son activité de 1923 à 1972, il publia jusqu'à la guerre de la poésie d'avant-garde, c'est-à-dire les surréalistes, puis, en captivité, sous le pseudonyme de Jean Garamond, ses poèmes "Images de l'homme immobile". Par la suite, il se tourne vers une poésie plus populaire et universelle : Louise Labé, Jean de Sponde, Lorca...

On trouve chez Guy Levis Mano, peu de livres dits "de peintres"; ennemi de la couleur ("Ce serait là un moyen de peintre.
Noir sur blanc, c'est plus grave"), il ne l'utilisait que pour certains frontispices. Parmi ses plus beaux livres : en 1936
"La Poupée" de Hans Bellmer, Eluard "Solidarité", 1938, avec des gravures de Picasso, Miro, Tanguy, Masson, etc.; d'Eluard
"Facile", illustré de photographies de Man Ray. Parmi les auteurs qu'il édita, on peut notamment citer Artaud, Jouve, Char, Michaud, Blanchard...

"Guy Lewis Mano se contente de produire en silence et sans blâmer autrui des recueils, des ouvrages qu'on désire offrir, qu'on aime posséder, qui nous réconcilient avec le présent aux multiples déprédations. Que G.L.M. me pardonne : ses livres, même lorsqu'il leur arrive d'être menus, font non seulement le poids mais encore établissent la grâce". René Char, 1957.

orecherche

orecherche

orecherche

Kafka

Extrait de "Dits". Série de cartes postales de G.L.M., où chacune est un exercice typographique.

La manifestation suivante fut une lecture des poèmes de Pierre Chappuis (jurassien) paru aux Editions de la Dogana à Genève. L'auteur lu ses textes "Décalages" dans une athmosphère compressée et chaleureuse. J'avais loué des chaises que je n'ai pu déplier. Par la suite d'autres lectures des auteurs de la Dogana, Michel Orcel "Elégie" et Pierre-Alain Tâche "Le dit d'Orta". Au mois de juin 1983, ce fut sous le titre "Impressions genevoises" la présentation de livres réalisés à Genève dans le domaine des beaux-arts par Ecart, le Centre d'art contemporain Gaetan, Dioptre, les Defraoui... Des publications datant souvent de plusieurs années, tirées à peu d'exemplaires et accordant une large part à l'humour et à la dérision.

Avec Thierry Bouchard, retour à la bibliophilie avec des livres illustrés par des peintres, Yves Bonnefoy "Trois remarques sur la couleur " avec des lithographies originales de Bram Van Velde, et beaucoup d'autres livres illustrés par Tapies, Zao Wou-ki, Alechinsky. Parmi les merveilles éditées par Bouchard "Peintures" de Victor Segalen et la collection "Terre" dans laquelle on trouve des textes de André Du Bouchet, Sylvia Baron Supervielle, John E. Jackson... Et pour terminer l'année 83, les livres d'artiste d'un éditeur d'Amsterdam, Da Costa. Ces livres ne sont pas le support d'un texte mais une oeuvre d'art en soi, avec ses propres caractéristiques. Conçus dans des matériaux divers comme le plexiglass, le métal ou le goudron, ils sont souvent réalisés par les artistes mêmes et peuvent être considérés comme des originaux.

En 1984, Fanal, une maison d'édition suisse dont la tendance générale relève du constructivisme avec des ouvrages de Jean Gorin, François Morellet, Gottfried Honegger, Aurélie Nemours. Là encore des ouvrages à tirage limité, ornés de gravures originales. Leur dernier livre "Caroline" de Meret Oppenheim. Ces dernières années j'ai présenté des artistes dont le livre prend une partie très importante de leur production : Warja Lavater, de Zűrich qui illustra les contes de Perrault à l'aide de symboles poétiques, des livres muraux, des leporellos,

Günther Brus, autrichien, dont les livres sont entièrement dessinés, François Bouillon dont les livres réalisés en ardoise, en verre se lisent par transparence ou reflet. La dernière exposition, les travaux de Jiri Kolar qui lui n'utilise que la technique du collage. Voilà donc un aperçu non exhaustif de ces expositions.

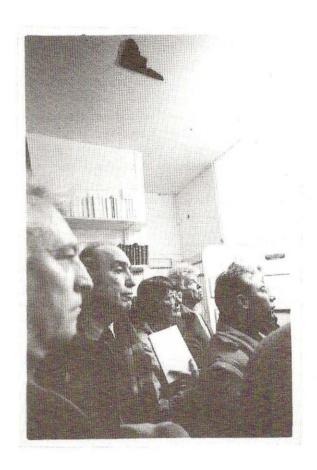
Certains de ces éditeurs travaillent à mi-temps ou dans des conditions difficiles afin de promouvoir leur passion : le livre. J'en ai fait de même durant 4 ans.

On peut s'imaginer, à me lire qu'il ne s'agit que d'ouvrages de luxe à des prix démesurés, il n'en est rien. On peut déjà s'offrir une édition originale pour le prix d'un plat du jour. Parmi les différentes activités que m'offre la librairie, la plus importante, c'est l'achat du stock. Outre que je satisfais de cette manière, en travaillant, mon naturel dépensier, j'ai chaque fois que l'on me propose ou signale un lot de livres, la curiosité, la joie, le plaisir de la découverte. Ah voir des livres! C'est aussi la partie la plus délicate, la plus difficile. Savoir acheter, estimer dans de bonnes conditions est un art. (Hommage ici à une grande libraire Madame Paulette Huguenin). La concurrence est forte, la marchandise de plus en plus rare. L'autre aspect enrichissant c'est le contact avec les clients, trouver le bon livre, au moment où il le faut, à la personne qui convient est presque un acte médiumnique. Beaucoup de clients sont devenus des amis.

Parmi les projets immédiats, un catalogue de livres sur les beaux-arts, de l'édition de livres d'artistes. En préparation des projets de Gottfried Honegger, François Bouillon, et un artiste genevois Jean Stern, qui seront présentés à la foire du livre de Genève au mois de mai.

Librairie "Comestibles"

Emilienne Ramoni 15, rue de Monthoux 1201 Genève - Tél. 31 50 67



Lors de la lecture du "Dit d'Orta" de Pierre-Alain Tâche. de gauche à droite, Jean Vuilleumier. Georges Anet. Isabelle Martin, Pierre Chappuis et Bernard Zumthor.

MESSAGERIE ELECTRONIQUE DANS REBUS-R

Les bibliothèques connectées au système Sibil profitent maintenant d'une messagerie électronique installée dans l'ordinateur du réseau romand.

Cette messagerie, appelée Intercom, sert pour le prêt interbibliothèques et pour l'envoi de messages entre bibliothécaires.

Les messages reçus (demandes de prêt ou messages personnels) s'inscrivent dans la "boîte aux lettres" du destinataire. Chaque participant s'engage à relever cette boîte aux lettres au moins une fois par jour. On peut imprimer les messages reçus ou simplement les consulter sur l'écran Ils restent en mémoire pendant une semaine après consultation. Intercom sert surtout pour le prêt interbibliothèques. A partir de n'importe quelle notice du fichier général, affichée sur l'écran, on peut obtenir un bulletin de prêt interbibliothèques. Lui aussi affiché sur l'écran : il suffit de le compléter avec nom du lecteur, etc., avant qu'il soit envoyé, par ordinateur, directement à la bibliothèque concernée. Plus besoin de rédiger complétement le bulletin, de chercher l'adresse de la bibliothèque, sans parler de la suppression du délai d'envoi par la poste.

Le système Intercom offre aussi de multiples avantages pour les échanges entre collègues : à l'heure où la collaboration doit s'intensifier, la messagerie électronique est plus rapide et plus souple qu'un courrier traditionnel. On peut, par exemple, hésiter à interrompre le travail d'un collègue par un téléphone : avec un message par Intercom, on est sûr de toucher la personne rapidement et au moment qui lui conviendra. Ces messages peuvent s'envoyer en "urgence", ils peuvent être assortis d'un code confidentiel qui en réserve l'accès au seul destinataire.

Le même message peut être envoyé à plusieurs personnes, comme une lettre circulaire. Ce procédé est beaucoup utilisé pour prévenir de l'annulation de telle séance de formation continue, signaler à chacun les horaires particuliers de tel service, etc.

Les messages peuvent s'envoyer et se consulter depuis n'importe quel terminal : un bibliothécaire en réunion dans une autre bibliothèque n'aura qu'à consulter sa boîte aux lettres sur n'importe quel terminal pour connaître les messages reçus et y répondre éventuellement.

L'annuaire Intercom (accessible sur écran) répertorie tous les bibliothécaires et bibliothèques concernés par le système. Il faut demander son inscription pour y figurer. Cet annuaire sert aussi de liste d'adresses et de numéros de téléphone. C'est le passage obligatoire pour envoyer un message : c'est donc là qu'on peut signaler, par une ligne de texte, la fermeture de tel service de prêt ou l'absence de telle personne.

La messagerie Intercom offre un parfait exemple des richesses apportées par un réseau informatisé de bibliothèques. Les terminaux Sibil que nous utilisons pour cataloguer, mais aussi comme accès à une base de données très riche (presque un million de notices bibliographiques dans un réseau romand), servent ainsi à l'échange de messages, au prêt interbibliothèques, comme ils servent déjà, dans certaines bibliothèques, à la gestion des commandes et au prêt.

Notes:

Sibil : système intégré pour les bibliothèques universitaires de Lausanne

Rebus : réseau des bibliothèques utilisant Sibil

N.B.: pour l'instant, le réseau romand Rebus-R comprend les bibliothèques universitaires de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel.

A Genève, toutes les bibliothèques de facultés y participent ou vont y participer, mais aussi la Bibliothèque publique et universitaire, la Bibliothèque d'art et d'archéologie, la Bibliothèque du Jardin botanique.

Christine Delaporte Bibliothèque de Médecine fondamentale CMU





- QUI DIT MIEUX ? -



LETTRE OUVERTE AUX BIBLIOTHECAIRES pratiquant le prêt inter-bibliothèques

"...Pour faire face au volume croissant de demandes de photocopies, la Commission des Bibliothèques Biomédicales, réunie à Berne le 11 novembre 1986, a décidé d'un commun accord d'appliquer et d'accepter pour des demandes de photocopies seulement les bulletins bleus accompagnés de vignettes payées (Fr. 5.- pour 1-20 pages d'un article)... Dès le 1er janvier 1987, toute demande de photocopies d'articles aux bibliothèques mentionnées ci-dessous* devra être faite sur un formulaire bleu accompagné d'une vignette pour chaque article..."

ARBIDO-B, vol. 1(1986), 7/8, p. 27

Ce n'est pas mon propos de faire ici le procès des Bibliothèques médicales, certainement submergées par un flot de commandes de photocopies. Relativement peu nombreuses, elles sont seules à détenir un nombre impressionnant de périodiques dans des disciplines en pleine expansion, donc nécessairement très sollicitées. D'autre part, leur entrée dans des réseaux informatisés ainsi que la parution du catalogne BIOMED a entraîné pour elles une augmentation galopante des commandes de documents. Cette augmentation, constatée par nombre de bibliothèques sitôt après la mise en ordinateur de leurs collections, si elle a tendance à se "tasser" à mesure que d'autres bibliothèques entrent dans le système, risque de rester plus importante pour les bibliothèques très spécialisées.

^{*} c'est-à-dire les principales bibliothèques médicales à Ba, Be, Ge, La, Zü.

Néanmoins, je n'ai pas été la seule à sursauter en apprenant que les fameux "bulletins bleus", mis sur le marché pour permettre au lecteur de commander personnellement des photocopies sans passer par un Service de prêt, allaient être exigés des bibliothèques elles-mêmes. Si ce système devait se généraliser, il sonnerait le glas de la collaboration efficace entre bibliothèques suisses, basée sur l'échange et la réciprocité. Et qui nous dit que d'autres bibliothèques ne seront pas tentées de suivre le mouvement?

J'entends déjà nos gestionnaires proclamer: "Autres temps, autres moyens, nous sommes entrés dans l'ère de la rentabilité : la demande augmente, les frais sont énormes, les budgets ne suivent pas et le personnel diminue! Au consommateur de payer la différence."

Qu'on ne fournisse pas une bibliographie mirifique pour un prix dérisoire, tout le monde sera d'accord. Mais que des documents isolés atteignent des prix prohibitifs parce que certains secteurs n'ont pas encore pu s'organiser pour faire face à la demande me paraît inacceptable. En effet, qui sera pénalisé, sinon le simple étudiant, le chercheur indépendant, l'amateur (il en est encore d'éclairés), et les petites institutions aux ressources limitées? C'est à dire tous ceux qui ne bénéficient pas de l'appui financier de l'Etat ou d'une grande organisation politique ou commerciale à budget confortable. Est-ce à dire que nous allons jeter aux oubliettes la politique traditionnelle des bibliothèques suisses, axée en priorité sur le service au lecteur, pour devenir les gérants d'un bel instrument réservé à une "élite" de fonctionnaires et de commerçants, tout en proclamant l'accès illimité à l'information ? Nos lecteurs seront alors comme des enfants que l'on mènerait devant un fabuleux étalage de jouets en leur disant: "Tu peux tout avoir, mais rien emporter... à moins que ton papa te donne cent francs !"

Peut-être n'y a-t-il pas lieu de dramatiser, direz-vous. Soit, mais il est probable que des problèmes pratiques presque insolubles vont continuer de se poser pour nombre d'entre nous. Le bon vieux système de payement par timbres poste ou petites factures périodiques, supportable tant qu'il y a assez de personnel et relativement peu de demandes, va devenir de plus en plus inadéquat. Une simplification de l'administration liée au prêt va nécessairement s'établir. D'autre part, il faudra bien trouver du personnel pour exécuter toutes ces photocopies. Mais plutôt que chacun invente son système, ou pire, établisse son petit barrage, n'y aurait-il pas lieu de :

- réunir des bibliothécaires compétents et des spécialistes en organisation pour étudier le problème dans son ensemble
- réaliser des enquêtes régionales pour dresser un tableau de la situation actuelle
- étudier la question du personnel nécessaire pour faire les photocopies (pourquoi pas imaginer des arrangements avec l'Etat pour occuper à ce travail, éventuellement à temps partiel, des handicapés ou des chômeurs?)
- élaborer un nouveau système de payement nécessitant un minimum d'administration (là aussi, l'informatique devrait rendre des services. Par ex.: mettre en mémoire les frais, avec un programme pour décompte périodique, au lieu de conserver pieusement les petits "talons jaunes")
- etc. etc.

Nous avons été souvent, dans les bibliothèques, des spécialistes du "système D". Mais face à la marée de l'information, un système général et souple à la fois, adaptable à divers types de bibliothèques, devrait être réalisable. Après tout, il suffit peut-être de remplacer le timbre poste par un outil plus performant?

A moins que la photocopie n'en ait plus pour longtemps $\ensuremath{\texttt{?...}}$

Chers collègues, si vous m'avez lue jusqu'ici, c'est que vous êtes assez motivés pour proposer quelque chose !

- comment voyez-vous le problème de votre point de vue particulier ?
- quelles difficultés spécifiques avez-vous rencontrées dans ce domaine ?
- quelles démarches entreprendre sur le plan local ou national ?
- quid de l'A.B.S. ? L'O.P. pourrait-elle entreprendre quelque chose ?
- avez-vous connaissance de projets en cours ?

J'espère vivement que Hors-Texte pourra publier en juin une synthèse de vos réactions et suggestions. Nul d'entre nous ne peut produire une solution globale, mais tous les éléments que vous pourrez fournir y contribueront...

Dans l'espoir que vous voudrez bien prêter votre collaboration, je vous prête sans restriction mes meilleurs sentiments.

Eliane Mendes

Les bibliothécaires seront présents au

1ºF SALON INTERNATIONAL DU LIVRE
ET DE LA PRESSE
qui se tiendra à
Genève, du 13 au 17 mai 1987,

L'association des bibliothécaires suisses, les associai régionales romandes et l'Ecole de bibliothécaires ont releurs efforts pour animer :

- un stand qui présentera la profession de bibliothécaires - une Journée des bibliothécaires le vendredi 15 mai, marquée par une conférence.

RESERVEZ DES MAINTENANT CES DATES ET VENEZ NOMBREUX A COMANIFESTATION

qui sera l'occasion de rencontres enrichissantes avec de collègues et avec les milieux professionnels de l'éditie et de la librairie.

L'association des bibliothécaires suisses, les associations régionales romandes et l'Ecole de bibliothécaires ont uni

- un stand qui présentera la profession de bibliothécaire;

RESERVEZ DES MAINTENANT CES DATES ET VENEZ NOMBREUX A CETTE

qui sera l'occasion de rencontres enrichissantes avec des collègues et avec les milieux professionnels de l'édition



VIURE ET L'ECRIRE

Les jeunes écrivent-ils encore ? Dui. et ils communiquent souvent mieux ainsi que par la parole. En effet, nous constatons l'existence d'une véritable littérature écrite par les adolescents eux-mêmes. Nous ne parlons pas des enfants de huit ans. mais des jeunes de l'âge de 12-18 ans.

Par suite de l'aventure de quelques livres, composés de textes écrits par des adolescents, nous avons recu une masse de courrier et de documents. Ainsi nous avons pu lire, par dizaines de milliers, des lettres de jeunes. Nous avons pu lire par centaines, des nouvelles, des romans. des textes libres, des cris écrits, des journaux intimes, des cahiers de poèmes, des bandes dessînées... qui se regardent et se lisent très bien !

Avant même que nous, adultes, nous écrivions des livres pour eux, eux, ils ont déjà écrit leurs propres livres. Ils ne nous ont pas attendus pour faire naître leur littérature.

Mais c'est, dit-on, une génération de l'audio-visuel ! C'est vrai. Et en même temps, comme pour ne jamais se laisser enfermer dans une unique catégorie, la vie moderne a suscité de nouveau l'écriture comme moyen d'expression et de communication.

Ainsi la littérature faite par la jeunesse elle-même existe. Et il ne s'agit pas seulement de quelques surdoués de la poésie. Il s'agit d'une masse d'adolescents, d'âqes différents, de culture sociale différente, même de ceux qui échouent en classe de français !

Nous n'avons jamais rencontré les adolescents avec lesquels nous sommes en correspondance et sans doute pour l'immense majorité d'entre-eux, ne les verrons nous jamais. Et pourtant, depuis 10 ans, nous recevons à Orléans (où se trouve le siège de l'association) tous les matins 20 à 30 lettres de jeunes. Ils écrivent de la France entière et même de pays extérieurs. Ce ne sont pas des privilégiés, ni des cas sociaux. Simplement, ils ont entre 13 et 18 ans et ils ont envie de parler à quelqu'un.

Ils savent qu'ils peuvent écrire quand ils veulent, quand ils sentent le

besoin de sortir d'une certaine solitude.

Ils savent qu'ils peuvent écrire n'importe quoi, que rien ne nous gêne, que nous sommes là pour les lire, les écouter et les aimer comme ils sont. Ils savent que nous garderons pour nous les secrets qu'ils nous confient.

Ils savent qu'ils écrivent à un adulte, jeune ou moins jeune : nous qui répondons à leur lettre, nous avons entre 19 et 60 ans. Ils connaissent notre nom et notre adresse personnelle. Ils souhaitent ce libre dialogue avec un adulte.

Nous répondons individuellement à chacun. Bénévolement.

Nous n'avons aucune visée politique ou religieuse. Nous appartenons à des sensibilités politiques très différentes. Certains d'entre-nous sont des athées, d'autres sont solidaires d'une Eglise. Nous n'avons pas d'autre but que de permettre à des jeunes de ces âges, de crier sur du papier ce qu'ils vivent, ce qu'ils espèrent de la vie.

Nous ne sommes pas des spécialistes en sciences humaines. Nous ne sommes que des adultes qui n'ont pas pris leur parti du fossé entre les générations.

Alors devant ce fait culturel, nous souhaiterions qu'un appel public puisse être lancé pour faire prendre conscience à notre société que cette littérature existe et qu'il faut en tenir compte... en classe, dans la famille, dans les grands journaux... au même titre que la littérature écrite par les adultes.

Nous souhaiterions qu'une rencontre nationale puisse être organisée entre tous ceux qui, de quelques bords culturels ou professionnels que ce soient, se sentent concernés par cette situation : partage l'expérience entre personnes intéressées par l'édition de textes de jeunes, rencontre entre maisons d'édition qui ont déjà fait paraître des documents d'adolescents...

Nous souhaiterions que les éditeurs ouvrent leur porte à cette littérature, et pas seulement à quelques "phénomènes" montés en vedette.

Nous voulons bien aider tous ceux (journalistes, éditeurs, documentalistes, libraires...) qui voudraient avancer dans cette aventure culturelle, création même de la génération qui nous suit.

Si ce dialogue avec des adolescents par la correspondance vous questionne ou vous intéresse, si vous vous sentez solidaires de ce courant de pensée, une antenne existe maintenant à Genève et vous pouvez prendre contact avec nous en écrivant à :



L'association propose :

9 livres édités chez Desclée de Brower :

REVE D'UNE PLANETE

par des jeunes de 6e-5e

LE BOURDON ET LE CAFARD

par des jeunes de 4e-3e

CRIE QUE TU ES LA

prières de croyants et de non-croyants

LE SOLEIL NE MEURT PAS

par des jeunes de 16-20 ans de la région d'Arras

COPIES D'AMOUR SUR TABLEAU NOIR

par des jeunes sur l'école

DE L'AUTRE COTE DE MON VISAGE

un livre de poèmes et de photographies

MON CORPS A SES SECRETS

par des jeunes handicapés

LAISSEZ-MOI M'ENVOLER

par des jeunes de Belgique

LE RECIF DE NOS AVEUX

par des jeunes de Bretagne, parole de la mer

Un livre édité à La Découverte :

MON COEUR S'EST SUICIDE

journal intime et lettres par Gaëlle sur la droque

Des dossiers photocopiés :

ENTRE DEUX GARES

par des jeunes adultes

JE ME NOIE DANS MES REVES

par des jeunes, sur la drogue, textes et dessins ${\sf SOLEIL}$ ${\sf NOIR}$

roman

CENT LETTRES D'ADOLESCENTS

ECOUTE... JE MEURS

textes sur la mort... et le suicide des jeunes S.O.S. STYLO, S.O.S. PAPIER pourquoi j'écris ? comment se faire éditer ?

Nous recommandons aussi :

C'EST LA FAUTE A ARSENE / J.-P. WAGUET. Réponse à R. Ikor appel aux jeunes qui vivent dans les "sectes" LA LOI DE LA JUNGLE : roman / Marie-Claire Choley

DE LA CITE MONTE LA POESIE

par des jeunes du quart-monde (2 tomes)
DECALCOMANIE

livre écrit par des jeunes du L.E.P. de Torcy



INTRODUCTION DE QUESTIONNAIRES D'EVALUATION A L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

Depuis juin 1986, deux sortes de questionnaires d'évaluation ont été distribués aux étudiants de l'Ecole:

- 1) des questionnaires concernant les enseignements
- 2) un questionnaire concernant l'organisation de l'Ecole.

Par l'introduction de ces questionnaires d'évaluation, nous visons l'objectif suivant :

AMELIORER L'ORGANISATION ET LA FORMATION DISPENSEE A L'ECOLE, en prenant en considération le jugement des personnes concernées, à savoir les étudiants. Les données recueillies permettent aussi aux responsables pédagogiques et administratifs, ainsi qu'aux enseignants, de mieux se situer par rapport à leurs enseignements et par rapport à la gestion de l'Ecole. Au besoin, ces données peuvent inciter les personnes concernées à procéder à des améliorations, à des ajustements. Ces informations permettent également de raffermir la maîtrise des enseignements proposés par les responsables de l'Ecole et d'intensifier, d'individualiser les contacts entre enseignants et responsables.

Par le passé, de telles évaluations ont souvent été faites par les étudiants. Elles émanaient parfois spontanément d'un groupe particulièrement motivé. D'autres fois, elles se déroulaient lors des "points du mois" ou à la fin de l'année scolaire, sous forme de discussions informelles. Cependant, elles n'étaient guère utilisables parce que partielles, subjectives et surtout faites en l'absence du professeur.

En utilisant des questionnaires d'évaluation identiques pour tous les types d'enseignement (cours, séminaires, etc.) - outils tenant compte des différents aspects de la transmission des connaissances - nous pouvions obtenir des informations fiables et utilisables.

Structure des questionnaires d'évaluation des enseignements

Sur les 4 pages (15 questions) que compte ce type de questionnaire, sont retenus les éléments suivants :

- . intérêt de l'enseignement par rapport à la future profession et par rapport aux objectifs définis dans le Programme des cours ;
- structure de l'enseignement : évaluation ; coordination ; durée ; situation dans le programme ; commentaires ; souhaits ;
- . qualités pédagogiques de l'enseignant : maîtrise, transmission : diversification des moyens d'enseignement ; contact ; disponibilité ;
- . intérêt des étudiants : présence ; participation ; commentaires ; souhaits.

Méthode

Les 20 dernières minutes de chacun des derniers cours sont consacrées à l'évaluation d'un enseignement. Les questionnaires sont alors remplis, en toute liberté, par les étudiants. Ils sont ensuite collectés et remis au secrétariat sous enveloppe fermée.

Le responsable du domaine, dans lequel s'insère l'enseignement, dépouille les questionnaires. L'enseignant est ensuita contacté et peut, à son gré, prendre connaissance des questionnaires le concernant. Au besoin, une discussion a lieu entre l'Ecole et les enseignants afin d'éclaircir certains points, discuter des améliorations à apporter, etc.

Structure des questionnaires d'évaluation concernant l'Ecole

Sur les 3 pages (8 questions) que compte ce questionnaire, sont retenus les éléments suivants :

- relations d'ordre administratif, pédagogique, humain avec les responsables et le secrétariat de l'Ecole;
- . impressions globales par rapport aux études : du point de vue théorique, pratique, intellectuel, technique, etc.;
- . lacunes constatées :
- . mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement de l'Ecole.

Méthode

Aprés dépouillement, les données sont discutées en Colloque (réunissant le directeur de l'IES, les responsables et le secrétariat de l'EB). Les adaptations nécessaires sont décidées et appliquées dès que possible.

Premier bilan réjouissant

Contactés au préalable par l'Ecole, les enseignants ont tous accepté de jouer le jeu. Après évaluation de leur enseignement, plusieurs d'entre eux nous ont fait part de leur intérêt à disposer des informations regues pour améliorer leur cours. Les étudiants ont eux aussi pleinement participé à cette expérience. Leurs réflexions sont intéressantes et constructives et leur opinion est, en général, fort pondérée.

Nous allons donc poursuivre cette procédure, en espérant parvenir ainsi à améliorer sensiblement, à court et moyen terme, l'organisation de l'Ecole et la qualité de ses enseignements.

Brigitte GLUTZ-RUEDIN janvier 1987



Aux origines de la lecture publique : LES LECTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ACADEMIE DE GENEVE 1626 - 1666

En cette première moitié du XVIIe siècle, qui donc fréquente la vénérable Bibliothèque du Collège Calvin, déjà centenaire, et comment se passe le prêt des ouvrages ?

C'est à ces deux questions que Georgette ZUBER a tenté de répondre dans un mémoire de licence présenté en automne 1986 à l'Université de Genève. Elle a bien voulu préparer pour Hors-Texte un résumé de son travail, qui vous fera réver peut-être à ces temps bénis où le bibliothécaire connaissait chaque lecteur par son nom, et à défaut, pouvait se contenter de tremper sa plume d'oie pour noter: "à un étranger..."

Un manuscrit actuellement conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, sous la cote BPU Arch Dd 1, contient des renseignements intéressants sur un aspect fondamental de la Bibliothèque de l'Académie de Genève au XVIIe siècle: le Service du Prêt. De 1626 à 1666, en effet, deux bibliothécaires, Etienne GROS (1), puis Etienne GIRARD (2) ont inscrit dans ce registre le nom, parfois la profession ou le domicile des emprunteurs, ainsi que le titre des ouvrages. Des remarques relatives aux dates des emprunts, à l'aspect ou à la provenance des livres, ou encore à la qualité des lecteurs, complètent certaines entrées.

Sur la base de ce manuscrit, notre recherche s'est orientée dans deux directions: un fichier de lecteurs a été constitué pour identifier le plus grand nombre possible de personnes et esquisser leur "sociologie". D'autre part, les remarques ponctuelles contenues dans le registre ont révélé le fonctionnement effectif de ce Service de prêt, recherche utile dans la mesure où aucun règlement imprimé antérieur à celui de 1702 n'est disponible. Il a été ainsi possible de tracer des portraits-types de lecteurs et de vérifier que la Bibliothèque de l'Académie était bien publique. Enfin, nous avons pu établir que le prêt à domicile était déjà pratiqué au XVIIe siècle.

LES LECTEURS

Sur 162 noms figurant dans le registre, 132 personnes ont pu être identifiées, surtout grâce au Livre du Recteur (3).

Parmi les dix professions ou occupations mentionnées, celles des étudiants ou des pasteurs sont les plus importantes numériquement. La forte proportion d'étudiants-emprunteurs justifie donc la décision, prise entre 1618 et 1626, d'autoriser le prêt à domicile pour tous. Plusieurs étudiants, notre étude le montre, étaient issus de milieux modestes; d'autre part, certains ouvrages demeuraient fort chers et rares. Les études ont donc été facilitées, sinon démocratisées, lorsque la Bibliothèque a renoncé à limiter le prêt à domicile aux seuls pasteurs et professeurs.

S'il n'est pas surprenant de constater que la majorité des emprunteurs exerçaient une profession libérale, on relève cependant les noms d'un marchand et de trois artisans. Le premier, commerçant en soieries, a emprunté en 1660, une "Histoire de Lyon", ouvrage se rapportant donc à son activité. Quant aux artisans, ils avaient des liens assez étroits avec la Bibliothèque, puisqu'il s'agissait d'un relieur et de deux imprimeurs.

Plusieurs lecteurs exerçaient des charges politiques ou religieuses, ce qui confirme que les utilisateurs de la Bibliothèque appartenaient à l'élite sociale et culturelle. Quant à la provenance géographique, elle indique que la plupart des étudiants étaient Français, mais quelques Suisses alémaniques ou Allemands figurent aussi dans leurs rangs.

L'assiduité des emprunteurs est très inégale: aucun étudiant n'a fait plus de quinze emprunts; alors que 4 pasteurs (sur un total de 31) ont fait entre 15 et 25 emprunts, la plupart de leurs collègues n'en ont fait qu'entre 1 et 8. Les professeurs de l'Académie se sont montrés les plus assidus, allant jusqu'à 65, 84, voire 101 emprunts.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PRET

Les livres étaient parfois emportés sans inscription immédiate,

ou en l'absence du préposé:

"Quelques semaines auparavant à M. Chabrey, recteur, un livre..." ou "M. Le Cler professeur venu en la Bibliothèque en mon absence emporta..."

Mais le bibliothécaire connaissait tout les détenteurs de livres empruntés et pouvait les réclamer le cas échéant.

Des livres précieux, voire des manuscrits, étaient emportés à domicile:

"relié en cuir blanc et vert sur la tranche avec sermoir...",
"à M. Morus pour un étranger deux livres manuscrits..."

On prêtait même des ouvrages non encore catalogués, témoin cette mention: "qui n'est pas encore au catalogue..."

Les bibliothécaires mettaient également à la disposition des emprunteurs les ouvrages de leur bibliothèque personnelle:
"des miens en particulier" est souvent mentionné de la main d'Etienne GROS ou d'Etienne GRARD.

Une seule remarque concerne un livre perdu: à la date du 14 avril 1628, M. de Juges avait personnellement inscrit son emprunt d'un ouvrage de Tacite. Dans un espace resté libre juste au-dessous de cette inscription, le bibliothécaire a écrit, dix-neuf ans plus tard: "Le 12 juin 1647 Mons. Juge m'a rendu pour ce livre-là un Tacite aussi impression de Paris, mais non commenté".

Une inscription de 1652 prouve que des ouvrages étaient parfois prêtés hors de Genève: sur le f^O 33, le bibliothécaire mentionne que "M. Léger a emprunté A et B du catalogue dernier de la Bibliothèque pour en décrire ceux qui sont en arabe", puis, sur le même folio, on lit l'inscription suivante de la main d'Antoine Léger: "... je soussigné ay pris de Monsieur le Principal selon l'ordre de la V.C.(4) le commentaire arabe sur Giarumian pour l'envoyer à Mons. Hottinger auquel ladite V.C. avec le consentement de Mess. les scholarques le preste pour quelque temps et en foi de ce ay écrit ce: Antoine Léger". Or, ce Hottinger ne résidait pas à Genève, mais était professeur à Zürich à la date en question.

Des livres étaient aussi remis à des gens de passage:

"à M. Pineau pour M. Vulton, Conseiller à Grenoble", "à mon frère M. Gros pour M. Constans ministre à Montauban", "à un officier envoyé avec un billet par M. Godefroy pour les faire voir à Mr. l'Ambassadeur d'Angleterre passant par ici pour Venise" L'identité d'emprunteurs peu connus est parfois précisée: "c'est le ministre du Palatinat qui demeure à l'Hospital". Mais certains restent complètement anonymes: "un capuccin venu de Zurich", "un étudiant en philosophie", "un étranger"!

CONCLUSION

L'étude sociologique du fichier nous a permis de tracer deux portraits-types de lecteurs: le premier est un étudiant de sexe masculin, célibataire, âgé de 18 à 25 ans. Il n'exerce aucune fonction politique ou religieuse. Venu de France, il est domicilié à Genève au moment de ses emprunts. La profession de son père est généralement inconnue, encore qu'on relève beaucoup de fils de pasteurs. A l'Académie de Genève, première institution d'enseignement supérieur qu'il fréquente, il étudie la théologie et deviendra pasteur. Le second lecteur-type est un pasteur de plus de 25 ans, marié, n'exerçant aucune fonction politique. Originaire de Genève, il y est domicilié lors de ses emprunts.

Ainsi, la Bibliothèque était bien utilisée par ceux auxquels ses ouvrages étaient destinés: les théologiens et les étudiants, bien que des personnes "étrangères" à l'Académie aient parfois emprunté des livres. De plus, il s'avère que les ouvrages n'étaient pas uniquement consultés sur place, mais aussi emportés à domicile et, dans un cas au moins, expédiés hors de Genève.

La Bibliothèque de l'Académie au XVIIe siècle était donc un établissement public pratiquant le prêt à l'extérieur. Si la plupart de ses utilisateurs étaient des intellectuels, cette limitation était due à la nature même des collections.

D'autres aspects du manuscrit mériteraient d'être étudiés et permettraient d'élargir nos connaissances sur l'histoire intellectuelle et religieuse de Genève au XVIIe siècle. Par exemple, l'analyse des titres d'ouvrages prêtés aux professeurs indiquerait quel était le champ de leur enseignement. Il serait aussi intéressant d'examiner les emprunts des étudiants, et d'établir un rapport éventuel avec ceux de leurs maîtres. Quant aux titres choisis par les pasteurs, ils révèleraient, dans une certaine mesure, l'orientation de leurs sermons. Une recherche semblable pour chaque groupe socio-professionnel pourrait s'avérer utile.

Enfin, si les catalogues successifs décrivent la composition et l'évolution des collections, ce Registre est le seul document qui permettrait de cerner les véritables centres d'intérêt et les tendances religieuses des usagers de la Bibliothèque, puisqu'il contient à la fois les titres des ouvrages et la fréquence des emprunts.

Georgette ZUBER

- 1) Etienne GROS (1581-1659), pasteur, secrétaire de la Compagnie des Pasteurs, principal du Collège, bibliothécaire de 1626-1655.
- 2) Etienne GIRARD (1591-1666), pasteur, doyen de la Compagnie des Pasteurs, principal du Collège, bibliothécaire de 1655-1666.
- 3) Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève, publié sous la direction de
- S. Stelling-Michaud, Genève, 1959-1980, 6 vol.
- 4) Vénérable Compagnie des Pasteurs.



ALLO, BIBLIO, BOBO...

UN NOUVEAU PLUMAGE POUR LES TROIS-PERDRIX

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté en décembre dernier de voter un crédit de fr 24'300'000.- pour la construction de la centrale des bibliothèques municipales, qui est appelée à remplacer celle de la Madeleine. Le bureau Favre & Guth, à qui l'on doit Confédération Centre, a concocté dans ce secteur un projet qui rassemble des qualités similaires : intégration harmonieuse de bâtiments modernes dans le tissu ancien, liaison entre la haute et la basse-ville.

GRAINE DE CONTEUSE

Bibliothécaire de formation, Edith MONTELLE, devenue aujourd'hui conteuse professionnelle, a renoué les maillons d'une chaîne qui a été brisée : celle de la tradition orale.

A lire à son sujet l'article "Le conte est bon..." dans le numéro 6 (5.2.1987) du journal Coopération.

UN PALAIS DE LA BD A MOILLESULAZ

Inauguration le 8 novembre dernier aux portes de Genève d'une superlibrairie de BD - ouverte le soir et le dimanche - dont les 100 m² de surface commerciale et les trois tonnes et demie d'albums pourraient bien mettre sur la touche les officines spécialisées. A moins que Les Genevois ne boudent ce commerce éloigné du centre-ville...

LISEZ-VOUS ? LISEZ-NOUS !

A l'enseigne du "Mois de l'édition romande", une cinquantaine de libraires ont entrepris du 15 octobre au 15 novembre 1986, un effort tout particulier en faveur du livre suisse. Le slogan choisi "Lisez-vous ? Lisez-nous !". Les éditeurs et libraires ont alerté l'opinion publique sur l'évolution inquiétante du marché du livre en Suisse romande. La reconnaissance du prix unique demeure la préoccupation essentielle face aux grandes surfaces qui cassent les prix des livres. D'autre part la hausse considérable des tarifs postaux pour les colis internationaux, entrée en vigueur au début de l'année 1986, a suscité de vives réactions. Enfin, les éditeurs romands déplorent l'extension de l'activité de l'Etat dans le domaine des éditions scolaires. Aujourd'hui, sauf exception, les éditeurs privés ne publient plus de manuels d'école.

DERNIERE MINUTE...

Chaque minute il paraît un nouveau livre dans le monde. Soit plus de 500'000 ouvrages par année. Des romans, des essais, des livres d'enfant, des manuels, des encyclopédies, des dictionnaires, des livres de voyage, des ouvrages d'art. Une véritable avalanche de papier !

BEDETHEQUE

Bruxelles est depuis plusieurs années le siège de deux organisations internationales catholiques pour les médias. Récemment la nouvelle ASBL "Centre international chrétien de recherche, d'information et d'analyse de la bande dessinée" (CRIABD) s'intéressera donc à ce qu'il est convenu d'appder le 9e art. Le CRIABD met à disposition de tous une "bédéthèque" : 350 albums de BD chrétiennes, bibliques ou hagiographiques, 800 albums de BD classiques avec une préférence pour celles qui parlent du tiers monde ou qui en proviennent, une cinquantaine d'ouvrages de référence et des monographies, une collection abondante de revues de BD, une documentation sur les auteurs et leurs oeuvres.

INFORMATION TIERS MONDE

A deux pas de la gare de Lausanne, le SERVICE D'INFORMATION TIERS MONDE se situe au 10 chemin des Epinettes, son bureau étant ouvert du lundi au vendredi , de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures (tél. 021-27 43 53). L'objectif de ce service : informer. Pour se faire, le centre de documentation recueille et classe des coupures de presse provenant d'une centaine de publications suisses et internationales. Plus de 350 dossiers sont ainsi scrupuleusement ordonnées par thèmes. En revanche, aucun dossier sur les pays de 1'Est ou de la Chine, car les textes de propagande sont écartés. Outre cette importante documentation, vous pouvez vous abonner à un service de presse sur le pays de votre choix pour fr 20.- par mois.

SONDAGE

Avant de se jeter à l'eau, "Livre à vous", la nouvelle émission littéraire de la TVSR, a chargé la maison Konso à Bâle d'enquêter sur les habitudes de lecture des Romands. Les résultats sont effarants : 46,3% des Suisses romands avouent n'avoir lu aucun livre en un mois; le 18,2% de la Romandie sauve l'honneur en lisant au moins un livre par mois; mais ils ne sont que 5,7‰, ceux qui avalent plus de 5 titres dans le même temps. Quant aux genres littéraires favoris, on trouve en premier les faits divers, l'actuelité,

l'histoire récente (44%), puis le roman littéraire en général (41,6%). Le roman policier reçoit 3,8% des voix, le roman sentimental 23,9% et la bande dessinée 21,1%; la poésie prend la dernière place avec 12,6%. Pour conclure, et bien que les prix littéraires devraient faire fondre les amateurs de lecture, on apprend que 69,7% des personnes interrogées n'en tiennent jamais compte !

SERIE NOIRE

Le Prix du Quai des Orfèvres, qui récompense chaque année un roman policier, a été décerné le 2 décembre dernier à une romancière débutante, Nicole Buffetaut, pour "Le mystère des petits lavoirs" (Fayard). Le Prix du Quai des Orfèvres, du nom du siège de la police judiciaire parisienne, fête son quarantième anniversaire. Il couronne "le meilleur manuscrit d'un roman policier inédit" d'un écrivain de langue française. Le jury est composé, sous la présidence du préfet Jean Paolini, de hauts fonctionnaires de la police auxquels se joignent de hauts magistrats et des journalistes.

JOURNEE INTERNATIONALE DU LIVRE POUR ENFANTS

L'IBBY, The International Board on Books for Young People, soit en français l'Union internationale pour les livres de jeunesse, est ainsi une organisation faftière oeuvrant pour cette littérature à travers le monde. C'est à Zürich que fut fondée, en 1953 déjà, cette organisation, sous l'énergique impulsion de la journaliste et scientifique Jella Lepman. Elle compte aujourd'hui près d'une cinquantaine de sections nationales ainsi que des membres individuels dans une vingtaine d'autres pays où aucune association constituée existe. Lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion, l'IBBY vise à promouvoir une compréhension internationale à travers les livres d'enfants. Sur un deuxième plan, l'IBBY contribue également à attirer l'attention du public sur ses objectifs en célébrant annuellement de par le monde une Journée internationale du livre pour enfants, toujours fixée au 2 avril, date anniversaire du fameux écrivain danois Christian Andersen.

GRANDES MANDEUVRES

Le groupe des librairies du Présent, constitué de 16 librairies indépendantes de Suisse romande, a appris avec consternation le rachat dans le plus grand secret de l'ensemble des activités de la maison Payot par le groupe Loussona. Dans un communiqué de presse publié le 27 novembre dernier à Genève, les librairies estiment que "cette prise de contrôle a trois conséquences néfastes" : la concentration exponentielle des activités de production,

la distribution et la vente des imprimés, l'uniformatisation culturelle et un danger pour la formation professionnelle. Puis le Ier novembre 1986, la société Lousonna confirmait qu'un centre de distribution du livre commun à Naville, à l'Office du livre et à Payot sera construit d'ici 1990 à Fribourg. Le rachat de Payot permettra d'étendre les mesures de rationalisation projetées au secteur distribution de la prestigieuse société lausannoise qui, parallèlement, prendra le virage de l'informatique.

CARNET ROSE

L'ouvrage suivant vient de sortir de presse :

LECTURE, BIBLIOTHEQUE ET ENSEIGNEMENT:
Actes des Journées d'Etudes de l'Ecole
de bibliothécaires de Genève, novembre
1985. - Ed. par Brigitte Gluz-Ruedin. Genève: Ed. IES, 1986. - 156 p.: ill.

La commande est à adresser à : Editions IES - Institut d'Etudes Sociales
28, rue Prévost-Martin
Case postale
1211 Genève 4 (Tél. 022/20 93 11)

A SUIVRE ...

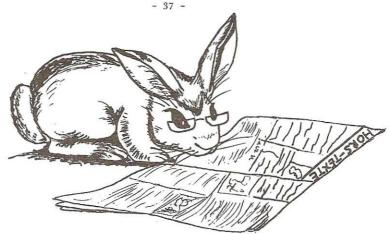
L'enquête littéraire que propose la Fédération Romande des Consommatrices dans le numéro 149 de février 1987 de son journal "J'achète mieux", dans lequel elle demande aux 12-16 ans de participer à une enquête sur leurs habitudes de lecture et sur les livres qu'ils préfèrent.

EMPLOI : RAPPEL

L'AGBD est à la disposition des personnes qui cherchent un emploi (diffusion de la liste, annonces dans Hors-Texte...). Discrétion assurée. S'adresser : :

AGBD - Offres d'emploi Case postale 592 1211 <u>Genève 3</u>





HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de la 15.- par an.

Le Comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Fabienne Burgy, Catherine Comte, Marie-Christine Garreau, Eliane Mendes, Catherine Popa et Marie-Claude Troehler.

Adresse: Rédaction de HORS-TEXTE

p.a. Bibliothèque de la Madeleine

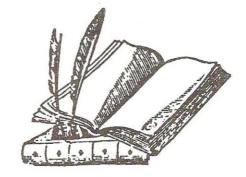
16, Place de la Madeleine

CH - 1204 Genève

ATTENTION !

DÉLAI DE REMISE DES ARTICLES POUR LE

PROCHAIN NUMÉRO : 9 MAI



Ras

Ras

SOMMAIRE	
Ce qu'ils ont dit	3
Nouvelles du Comité	4
Formation en information documentaire	
à l'Université de Genève	6
La librairies "Comestibles"	9
Messagerie électronique dans Rebus-R	14
La photocopie à 5 francs, qui dit mieux ?	17
Vivre et l'écrire	21
Introduction de questionnaires d'évaluation	
à l'Ecole de bibliothécaires	25
Les lecteurs de la Bibliothèque de l'Académie de Genève	28
Allo, Biblio, Bobo	33

